



## CONSEIL DES SAGES

### COLLEGE D' HABITANTS ACTE DE CANDIDATURE

A retourner **avant le 26 novembre 2021** avec **une copie du justificatif de domicile** (facture gaz, eau, électricité, téléphone... ) et **une copie de votre pièce d'identité** à l'accueil de la mairie ou du CCAS ou de la Maison France/Services ou par courriel à [democratie.locale@avon77.com](mailto:democratie.locale@avon77.com)

#### Conditions

- .être âgé(e) de 62 ans minimum dans l'année de nomination au conseil
- .habiter Avon
- .n'être ni élu ni membre d'un conseil de ville ni le conjoint(e) d'un élu municipal actuel

**Prénom**.....**Nom**.....

Age:.....  Homme  Femme

Adresse.....

Courriel.....@.....

Téléphone fixe.....Téléphone portable.....

Présentation : compétences ; engagements (associatifs ou autres)

.....  
.....

Centres d'intérêt

.....

Je suis volontaire pour faire partie du collège d'habitants au sein du conseil des Sages dans le strict respect de la charte.

J'autorise la ville d'Avon à notifier mes nom, prénom, quartier d'habitation sur la liste des titulaires ou des suppléants sur les supports d'information de la ville.

A ..... le ..... Signature .....

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé destiné au bon fonctionnement du conseil des Sages. Les destinataires des données sont les élus en charge de cette instance et les services gestionnaires municipaux. Depuis la parution de la loi "Informatique et Libertés" du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent et d'un droit de rectification.